

129437-2026 - Licitación

Bélgica – Autobuses eléctricos – Fourniture d’une solution de transport public de type autobus électriques articulés

OJ S 38/2026 24/02/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal - Anuncio de cambios

Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Correo electrónico: iam@letec.be

Actividad de la entidad adjudicadora: Servicios de ferrocarriles urbanos, tranvías, trolebuses o autobuses

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Fourniture d’une solution de transport public de type autobus électriques articulés

Descripción: Objet de l’accord-cadre : Fourniture de véhicules de type autobus électriques articulés. Description de l’accord-cadre : Ces véhicules seront neufs et du type autobus, Classe I, au sens du R107. La seule source externe d’énergie autorisée est l’électricité. Le véhicule proposé étant un véhicule entièrement électrique, les auxiliaires de chauffage le seront aussi. L’accord-cadre est constitué de 2 lots : Il est précisé que les quantités présumées indiquées ci-après pour chacun des lots sont données à titre purement indicatif, sans engagement de la part du pouvoir adjudicateur de les commander réellement. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée par l’adjudicataire si les commandes passées, via les marchés subséquents du présent accord-cadre, n’atteignent pas les quantités présumées. Les quantités réellement commandées pourront donc être inférieures à la quantité présumée mais ne pourront, en tout état de cause, pas dépasser la quantité maximale indiquée pour chaque lot. Les quantités (présumée et maximale) sont calculées sur la durée totale maximale du marché, soit 6 ans conformément au point II.12 ci-après. Chaque marché subséquent précisera la quantité de véhicules par commande. LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d’une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules LOT 2 : Véhicules de type autobus électriques articulés d’une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 120 véhicules Quantité maximale : 250 véhicules Cinq options obligatoires sont prévues : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d’une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l’ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. ; 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire ; 3) Contrat de maintenance du bus ; 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) ; 5) Fourniture d’outillage spécifique Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra Ces fournitures répondront aux spécifications reprises dans la partie technique du présent Cahier Spécial des Charges. Lieu de livraison : Région Wallonne.

Identificador del procedimiento: c561f67b-af48-4e7d-9bbe-81280a6f685f
Identificador interno: PPP0WV-1985/6097/DT-TECH-2026-03
Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación /
licitación con negociación
El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros
Clasificación principal (cpv): 34144910 Autobuses eléctricos

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)
País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)
País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)
País: Bélgica

2.1.3. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 461 003 604,79 EUR

2.1.4. Información general

Información complementaria: /

Base jurídica:

Directiva 2014/25/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 2

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Descripción: LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules

Identificador interno: DT-TECH-2026-03_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros
Clasificación principal (cpv): 34144910 Autobuses eléctricos
Clasificación adicional (cpv): 34144910 Autobuses eléctricos, 34121200 Autobuses articulados

Opciones:

Descripción de las opciones: Opciones autorizadas (Una opción facultativa est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques).) Options exigées (Cinq options obligatoires sont prévues, pour chacun des lots : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maitre de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Localidad: Jambes (Namur)

Código postal: 5100

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Información complementaria: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Duración estimada

Duración: 72 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 1

Más información sobre renovaciones: Le lot 1 comporte une reconduction. La reconduction opère tacitement, pour chacun des lots, à la fin de chaque période, sauf volonté en sens contraire manifestée par l'adjudicateur au moins 3 mois avant le terme de la période en cours. Le renon peut être signifié par le pouvoir adjudicateur par l'envoi d'une lettre recommandée à l'adresse de l'adjudicataire. La non-reconduction du marché n'emporte aucun droit à indemnisation quelconque.

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 87 605 027,39 EUR

5.1.6. Información general**Participación reservada:**

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: Quantité maximale : 60 véhicules

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Referencias sobre entregas específicas

Descripción del criterio de selección: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres

et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour

les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour :

- Votre société (personne morale) ;
- Votre CEO (directeur général) ;
- Votre CFO (directeur financier) ;
- l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel

Si la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ;

- En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Performances

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 15

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: DNSH

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Accès PMR-UFR

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Confort

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Outil de travail

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 25

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Disponibilité

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Coût global - TCO

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública**Condiciones del procedimiento:**

Fecha estimada de envío de las invitaciones a presentar ofertas: 15/04/2026

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: /

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

Forma jurídica que deba adoptar un grupo de licitadores que resulte adjudicatario de un contrato: /

Estructura financiera: /

Estructura financiera: /

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Descripción: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Identificador interno: DT-TECH-2026-03_2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 34144910 Autobuses eléctricos

Clasificación adicional (cpv): 34144910 Autobuses eléctricos, 34121200 Autobuses articulados

Opciones:

Descripción de las opciones: Options autorisées (1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques).) Options exigées (1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Localidad: Jambes (Namur)

Código postal: 5100

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Información complementaria: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Duración estimada

Duración: 72 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 1

Más información sobre renovaciones: Le lot 2 comporte une reconduction.

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 373 398 577,40 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: Quantité maximale : 250 véhicules

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

Criterio: Referencias sobre entregas específicas

Descripción del criterio de selección: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Performances

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 15

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: DNSH

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Accès PMR-UFR

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Confort

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Outil de travail

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 25

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Disponibilité

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Coût global - TCO

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Fecha estimada de envío de las invitaciones a presentar ofertas: 15/04/2026

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Condiciones relativas a la ejecución del contrato: /

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

Forma jurídica que deba adoptar un grupo de licitadores que resulte adjudicatario de un contrato: /

Estructura financiera: /

Estructura financiera: /

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Número de registro: OTW

Dirección postal: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Localidad: Jambes (Namur)

Código postal: 5100

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Punto de contacto: Jean-Michel SOORS

Correo electrónico: iam@letec.be

Teléfono: +32 81322711

Fax: +32 81322710

Dirección de internet: <http://www.letec.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Conseil d'Etat

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la science 33

Localidad: BRUXELLES

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@conseildetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

10. Modificación

Versión del anuncio anterior que debe modificarse

:

da8c110b-4675-4137-9de7-3f9006ed8854-01

Principal motivo de la modificación

:

Información actualizada

Descripción

:

Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. Les documents du marché ont été modifiés le 20/02/26.

PROCEDURE - Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. .

10.1. Modificación

Identificador de sección: PROCEDURE

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 731b2de4-40c5-47fe-b2db-8b8b965d2848 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 17

Fecha de envío del anuncio: 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 129437-2026

Número de la edición del DO S: 38/2026

Fecha de publicación: 24/02/2026